

La maison Calandrini à Genève

Autor(en): **Bouvier, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **27 (1932)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La maison Calandrini à Genève.

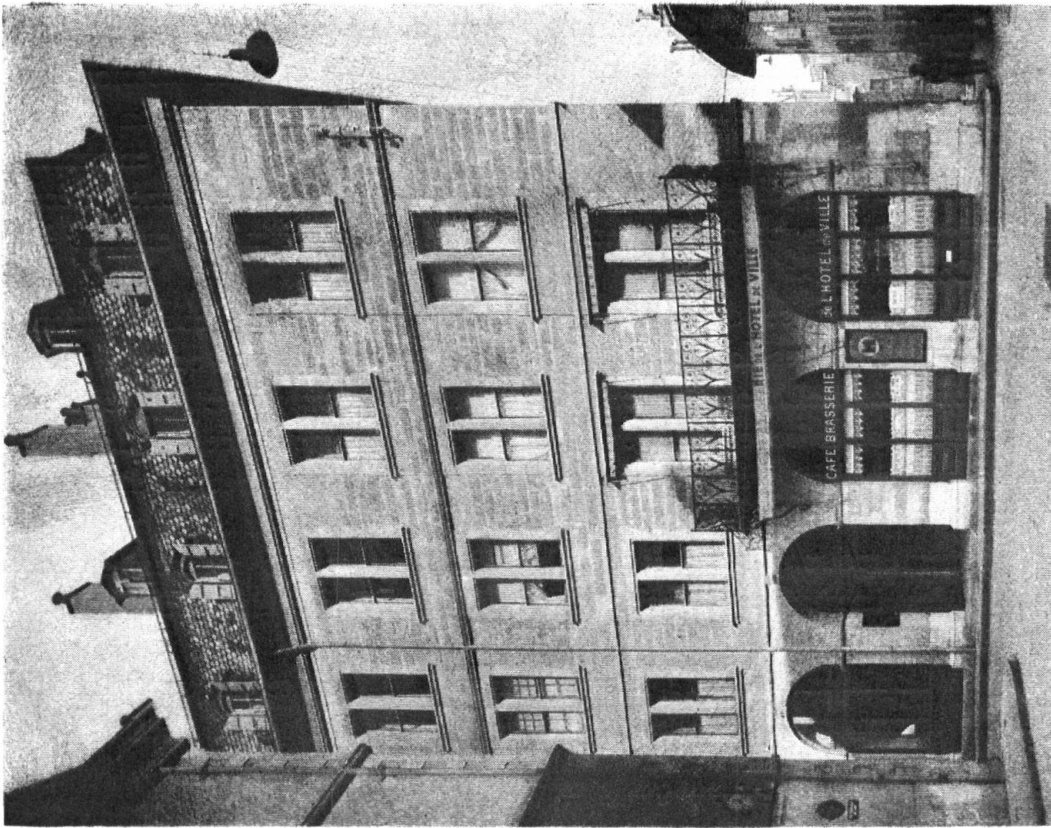
Propos divers.

Il y eut un temps où les Genevois — disons plus exactement quelques Genevois — furent de bons pionniers en matière de protection des monuments et d'esthétique des villes. Rappelons les noms de Max van Berchem (un des premiers à relever par la photographie les témoins caractéristiques de notre architecture citadine et rustique), celui de Camille Martin, celui enfin de Guillaume Fatio, maître et animateur, que nous sommes heureux de voir toujours sur la brèche. Hélas! il semble qu'un zéphyr malicieux a emporté vers l'Est le bon grain semé par ces initiateurs, qu'il n'a germé qu'en pousses irrégulières sur le sol natal, et que leurs enseignements ont surtout fait école dans les cantons de la Suisse allemande. Outre-Sarine, les autorités consultent d'office, et avec plaisir, les commissions d'art public issues du *Heimatschutz* et écoutent leurs avis. Ainsi s'est établie une collaboration qui est devenue en plusieurs endroits instance réglementaire et naturelle dans toutes les questions d'aménagement, de transformation et de restauration, qu'il s'agisse d'un fait isolé ou de sa répercussion sur un groupe architectural ou un site pittoresque. Nos Confédérés, plus hardis que nous dans l'agrandissement de leurs villes, procèdent avec méthode et avec un souci remarquable de l'*unité*. Le modernisme de leurs conceptions n'exclut pas d'ailleurs le respect du passé. Chez nous, au contraire, l'anarchie en matière de construction est de règle. L'irrégularité de hauteur des immeubles en est une preuve entre plusieurs; pardonnable là où elle résulte d'erreurs anciennes (Quai Wilson, plaine de Plainpalais), elle ne s'explique plus dans les parties récentes de la ville (Quais de l'Arve), où l'on a manqué, comme à plaisir, la plus belle occasion d'établir un plan d'*ensemble* harmonieux au lieu de tolérer que l'insubordination — qu'il ne faut pas confondre avec l'individualisme — et le désordre y règnent en maîtres. Et cependant, nous ne manquions pas d'exemples d'urbanisme autochtone, précurseurs d'ailleurs, puisqu'à l'époque où ils ont été créés, le mot lui-même existait à peine (Tranchées, Corraterie).

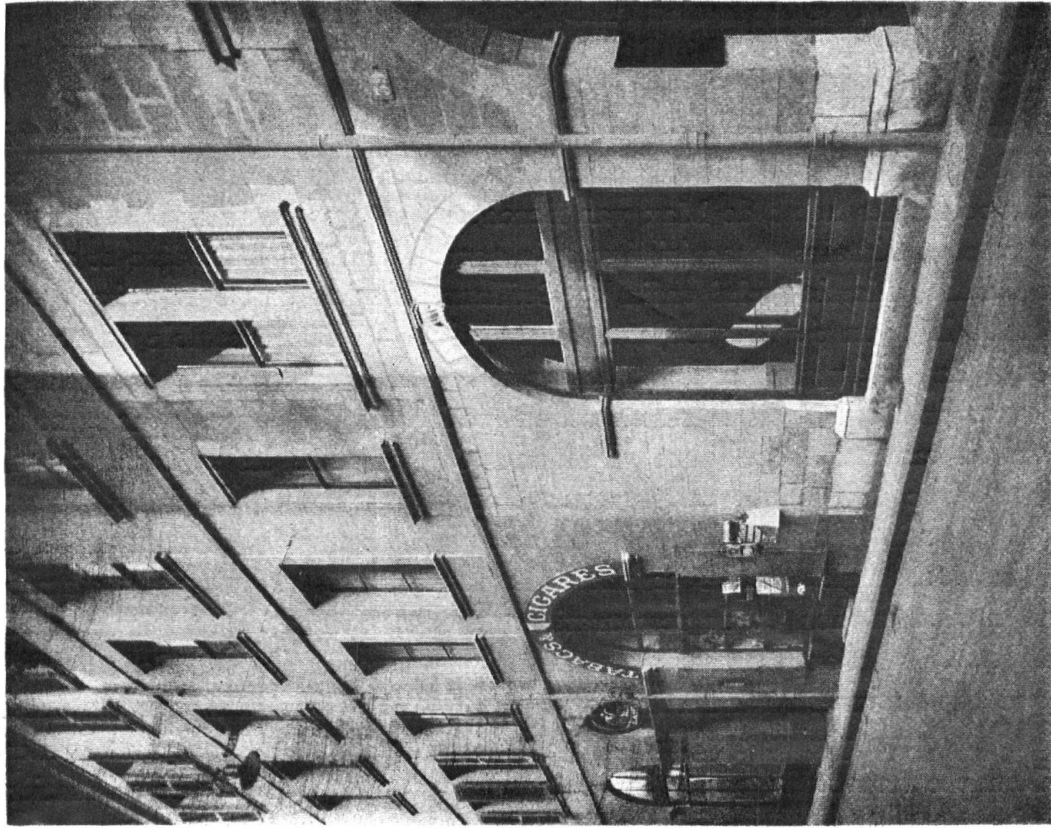
Certes, un mouvement se dessine en faveur d'une meilleure coordination. Des associations se sont fondées dans ce but. Des zones de construction ont été délimitées. La *Commission cantonale pour la conservation des monuments et la protection des sites* commence à se faire connaître*). A défaut de compétence ou de goût, nos édilités font quelquefois preuve de bonne volonté. La nomination d'un nouveau directeur du plan d'extension, formé dans des sphères mieux averties que les nôtres, permet quelques espoirs. Mais les progrès sont lents et des rechutes regrettables (alignement des immeubles locatifs du quai de l'École de médecine) se manifestent encore.

Souhaitons que l'opinion publique, singulièrement indifférente jusqu'ici aux laideurs et aux fautes commises, se réveille enfin. Et en attendant que la Genève nouvelle

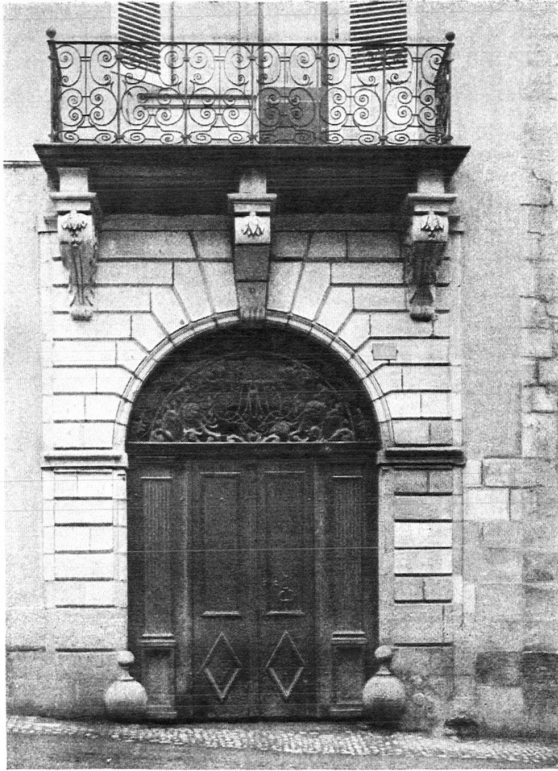
*) *Genava*, IX (1931), p. 35 et suiv.



Maison Calandrini, Genève. Façade Grand'Rue.



Maison Calandrini, Genève. Façade Grand'Rue (à droite partie restaurée).



Maison Calandrini, Genève. Porte, rue du Puits St-Pierre.



Maison Calandrini, Genève. Porte, Grand'Rue.

montre un visage plus harmonieusement composé, tournons-nous vers la haute ville qui nous réserve encore plus d'une leçon salutaire, plus d'une interprétation ingénieuse, applicables d'ailleurs à des problèmes actuels. Aussi bien l'occasion m'est offerte de donner un tour optimiste à ces remarques que d'aucuns qualifieront de chagrines! Je veux parler de la maison Calandrini que son propriétaire vient de restaurer avec un désintéressement d'autant plus méritoire que cette remise en état sert la collectivité beaucoup plus que son agrément personnel.

La maison Calandrini est un spécimen assez original de l'architecture genevoise du XVIIe siècle, beaucoup moins prodigue en constructions particulières d'un certain apparat que le XVIIIe. Edifiée à l'angle de la Grand'Rue et du Puits St-Pierre par J. L. Calandrini ou sa femme dans la seconde moitié du siècle, elle présente une belle façade de lignes simples, deux portes monumentales et deux escaliers dont l'un porte encore des fers forgés aux armes de la famille. Sa disposition horizontale contraste avec la division verticale en usage dans l'ère précédente. Les larges arcades du rez-de-chaussée l'apparentent à l'arsenal voisin; un petit balcon placé au-dessus d'une des portes d'entrée constituait une innovation pour l'époque*). La restauration, effectuée de 1929 à 1931, est un modèle de goût et de discrétion. On a débarrassé notamment les façades de leur crépi et de leur badigeon et mis en valeur l'appareil de pierres de taille qui les constitue. Les cordons qui marquent les niveaux des étages ont été refaits dans leurs proportions originales. On peut juger de l'effet produit en comparant la façade restaurée avec la façade voisine (Grand'Rue). Les arcades, l'entrée et la cage d'escalier (côté Grand'Rue) ont été dégagées et on a enlevé les écriteaux et panneaux-réclames qui les déparaient.

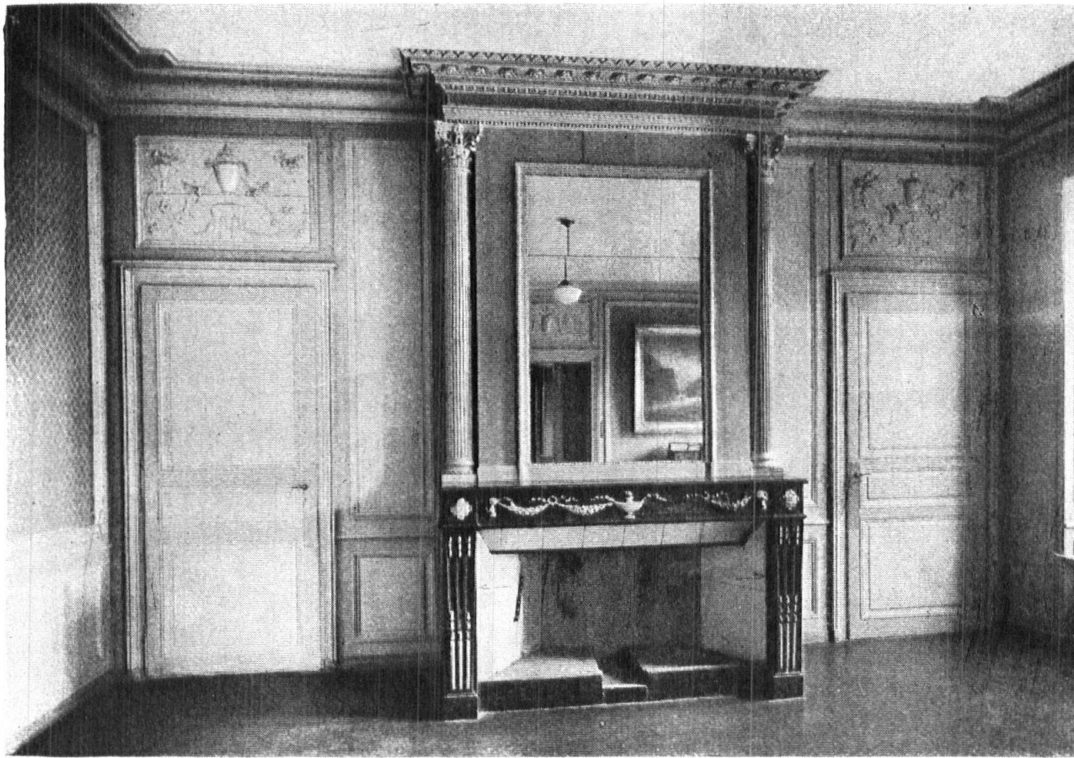
Cette réfection témoigne d'un sens exact de la valeur architecturale de l'édifice et du cadre qui l'entoure. En assumant la charge, le propriétaire a fait œuvre d'utilité publique.

Le *Heimatschutz* qui a toujours prôné l'influence du bon exemple se devait de connaître celui-ci. Ses membres pourront y puiser à la fois un enseignement et un réconfort.

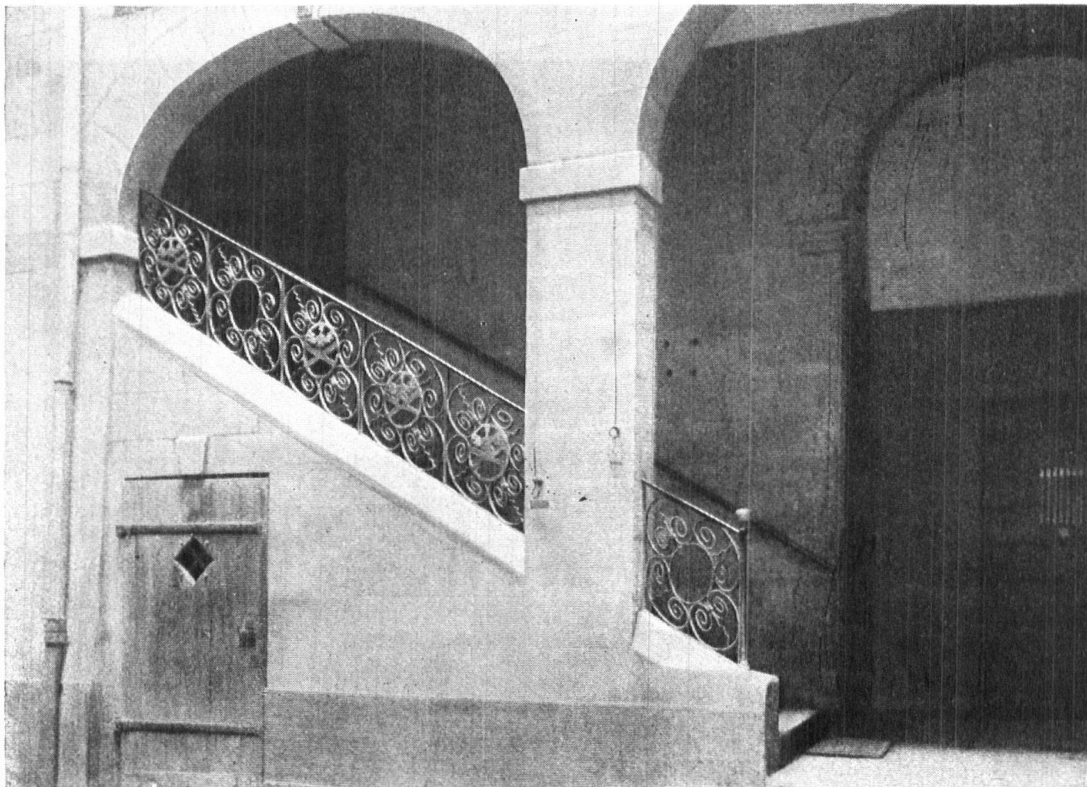
Aug. Bowvier.

*) *La maison bourgeoise en Suisse*, II, p. XXI.

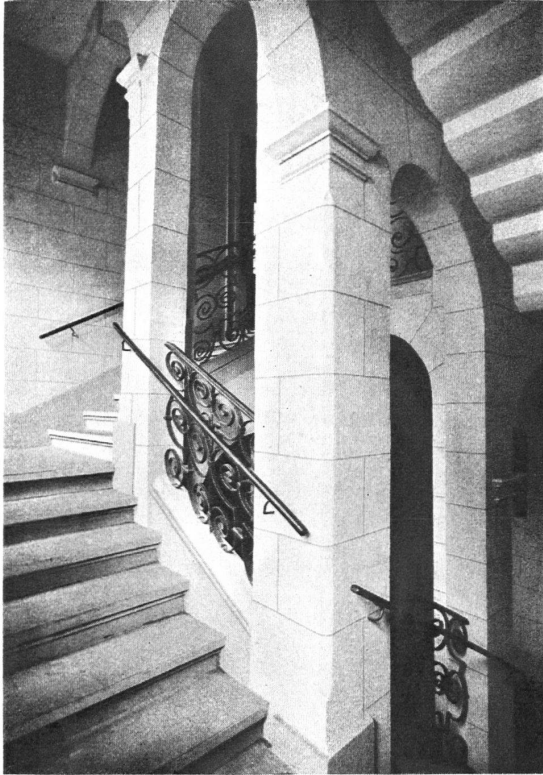
Les clichés sont dûs à l'obligeance de M. L. Blondel, du Service du Vieux-Genève et du propriétaire de la maison Calandrini (photogr. Molly).



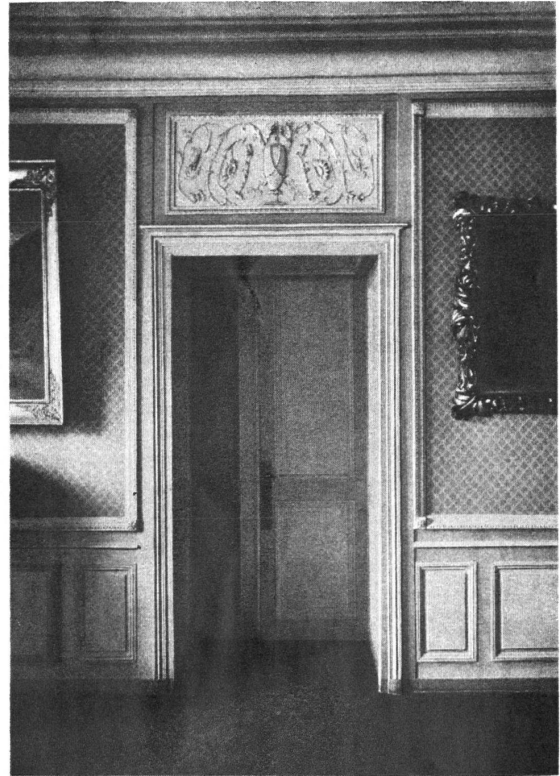
Maison Calandrini, Genève. Salon (XVIIIe).



Maison Calandrini, Genève. Escalier, avec balustrade en fer forgé aux armes Calandrini.



Maison Calandrini, Genève. Cage d'escalier (Grand'Rue).



Maison Calandrini. Genève. Salon, dessus de porte (XVIIIe).